

Rapport P-392 A de la commission des pétitions, chargée d'examiner la pétition P-392 du 25 septembre 2018: «Déplacement du bureau de la Poste des Charmilles au sein du Centre Commercial Planète Charmilles ».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 27 mars 2019,
dans le rapport P-392 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-392 au Conseil administratif le 27 mars 2019.